

RESPONSABLE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE (H/F)

Définition de la mission	Sous l'autorité de la direction de l'établissement, être responsable du bon fonctionnement des services techniques de l'établissement, coordonner les équipes chargées de la restauration, de l'entretien et de la maintenance des bâtiments. Assurer le management des agents de l'établissement en charge de ces missions. Avoir un rôle de conseil et d'assistance technique auprès de l'équipe de direction.
Cadre(s) d'emploi de référence	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement <i>(décret n° 2007-913 du 15 mai 2007 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement)</i>
Grade(s) de référence	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} et de 1 ^{ère} classe des établissements d'enseignement
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> - Concours d'adjoint technique principal de deuxième classe des établissements d'enseignement (spécialités : agencement et revêtements, espaces verts et installations sportives, installations électriques, sanitaires et thermiques) - Détachement, mutation, mobilité - Par avancement de grade pour les adjoints techniques de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement

Activités

Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser la maintenance de premier niveau (tous corps de métiers) des bâtiments, équipements et espaces extérieurs à titre curatif et préventif <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au fonctionnement des installations et des équipements utilisés par l'établissement - Participer aux interventions d'urgence (eau, électricité, fluides, vitres, état des sols...) - Estimer (nature, urgence, coût), quantifier, organiser et contrôler les travaux de maintenance de 1^{er} niveau - Informer la hiérarchie des contraintes techniques inhérentes à certains choix - Etre le relais technique de l'Unité territoriale de l'Unité lycées sous la responsabilité de la direction de l'établissement - Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un prestataire spécialisé ou aux services de la Région est indispensable - Suivre les interventions d'entreprises dans l'établissement pour les travaux de maintenance de 1^{er} niveau - Rédiger des procédures d'intervention - Contrôler le nettoyage et l'entretien de l'outillage • Contrôler l'entretien des locaux et surfaces non bâties • Participer à l'exécution des travaux de maintenance de premier niveau • Gérer les moyens techniques des services de maintenance et d'entretien <ul style="list-style-type: none"> - Définir les besoins en outillage, pièces, matériels et produits - Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits - Conseiller la hiérarchie sur les choix à opérer - Préparer les commandes de matériels et produits - Contrôler ou assurer la réception des commandes - Participer au suivi des contrats d'entretien
	Participer à la gestion des dispositifs d'alarme incendie et intrusion
	Appliquer et faire appliquer les règles et consignes de sécurité
	Informers la hiérarchie et signaler les dysfonctionnements
	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer les équipes de maintenance et d'entretien sous l'autorité de la direction de l'établissement <ul style="list-style-type: none"> - Programmer le travail en liaison le cas échéant avec les autres responsables d'équipes (chef de cuisine) - Répartir le travail en fonction des besoins, des priorités et des compétences des agents - Expliquer les consignes et veiller à leur application (notamment les règles d'hygiène et de sécurité) - Contrôler l'exécution et la qualité du travail, le respect des délais - Mettre en place des outils de suivi du travail réalisés - Accompagner le développement des compétences et l'amélioration des pratiques professionnelles des agents - Informer les agents - Identifier et signaler les agents en difficulté - Prévenir, repérer et réguler les conflits - Participer à l'évaluation des agents - Rédiger des rapports d'incidents

RESPONSABLE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE (H/F)

Compétences	
Savoir et savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les techniques de travaux de maintenance de premier niveau dans une ou plusieurs des spécialités suivantes : agencement et revêtements, espaces verts et installations sportives, installations électriques, sanitaires et thermiques Maîtriser les procédures et techniques manuelles et mécanisées de nettoyage et de désinfection Connaître les techniques de fonctionnement et d'entretien des différents types d'outillages, matériels et équipements Connaître les techniques de conduite et de programmation de travaux Connaître les normes et règlements techniques en vigueur pour la maintenance de premier niveau Connaître, appliquer et faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité Connaître les règles de gestion de stocks Connaître les règles de conservation et d'utilisation des produits dangereux Avoir des notions sur le statut des agents encadrés Savoir rédiger des documents (fiches techniques, plannings, rapports ...) Maîtriser les gestes et postures de la manutention Savoir organiser et animer une équipe Maîtriser les techniques de prévention et de gestion des conflits Connaître l'organisation, le fonctionnement et les activités des établissements d'enseignement Maîtriser les outils bureautiques (souhaitable : savoir utiliser un logiciel de gestion de stocks) Avoir des notions en matière de gestion budgétaire (calcul de coûts)
Aptitudes	<ul style="list-style-type: none"> Etre organisé, rigoureux, méthodique Etre autonome Aptitudes managériales : sens de l'écoute, pédagogie, sens du travail en équipe, capacité à prendre des décisions Capacités d'adaptation, réactivité Savoir gérer les situation de stress

Conditions d'exercice
<ul style="list-style-type: none"> Horaires propres à chaque établissements d'enseignement L'activité s'exerce en et hors de la présence des usagers Travail à l'intérieur et à l'extérieur, déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux Port de charge, travail courbé et agenouillé Manipulation d'engins, de matériels mécanisés, d'appareils électriques, d'outils et de produits dangereux Travail en hauteur en conformité avec la réglementation Conduite possible d'un véhicule de service (acheminement de matériels et outils) Port de vêtements professionnels et équipements de protection individuels (EPI) Travail en équipe

FORMATIONS	
Formations obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> Habilitation électrique B2V ou BR avec restriction Sauveteur secouriste au travail Lutte contre l'incendie Hygiène des locaux